

Délibération

Conseil de Surveillance

23 juin 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE VINGT TROIS DU MOIS DE JUIN A QUATORZE HEURES, LE CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER DE VIENNE S'EST RÉUNI SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR JACQUES BOYER.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- . Monsieur le Dr Jacques BOYER
- . Madame Jacqueline CROIZAT
- . Madame Sophie DAUZAT
- . Monsieur Samy GACEM
- . Monsieur Christian JANIN
- . Monsieur Christian PETREQUIN
- . Madame le Dr Colette PEYRARD

PARTICIPAIENT AVEC VOIX CONSULTATIVE :

- . Madame Catherine MOLLARD - CPAM Isère

ASSISTAIENT A LA SÉANCE :

- . M. Christian DUBLÉ, Directeur
- . M. Jean-Louis DUONG, Directeur des Ressources Humaines
- . M. Jean-François HÉLIE, Secrétaire Général
- . M. Nicolas ROUSSON, Coordonnateur des Soins
- . M. Achour YAHIAOUI, Directeur Finances, Contrôle de Gestion et Système d'Information
- . Mme Sylvie NANO, Direction

ABSENTS EXCUSES :

- . Monsieur le Dr J. François BEC
- . Monsieur Patrick CURTAUD
- . Madame Hilda DERMIDJIAN
- . Monsieur le Dr Hampar KAYAYAN
- . Monsieur le Dr Ernest MAIELLO
- . Monsieur Philippe VALLUIT
- . Monsieur le Dr Olivier MATAS, président CME
- . Mme le Dr Caroline MARTIN, Département d'Information Médicale
- . Mme Anna HERRERA, Directrice Services Achats, Logistiques, Travaux

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Le Conseil de Surveillance,

- Vu l'article L. 6145-16 du code de la santé publique relatif à la certification des comptes des établissements publics de santé,
- Vu l'article R. 6145-61-2 du code de la santé publique relatif à la nomination du commissaire aux comptes par le Conseil de Surveillance, au terme d'une procédure de mise en concurrence et pour une durée de six ans,
- Considérant que l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes a validé l'inscription du Centre Hospitalier de Vienne au dispositif de certification des comptes au titre de l'exercice 2021,
- Considérant la mise en concurrence effectuée en avril 2021 qui a permis de retenir le cabinet EXCO et ASSOCIÉS,

Et après délibération, nomme le cabinet EXCO et ASSOCIÉS commissaire aux comptes du Centre Hospitalier de Vienne pour la période 2021-2026.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ
CONFORME,
LE PRÉSIDENT,



Jacques BOYER